

Sur le fil...

Le journal des précarités

N°1

Année 2006

IUT de Lannion

Édito

Entre deux...

Entre sérénité et pauvreté se cache aujourd'hui le grand malaise de notre société. Une position fragile pour des millions d'hommes, de femmes et d'enfants, tous vulnérables face à la violence d'un monde capitaliste, créateur d'inégalités. Ces handicaps, souvent cumulés, enlèvent aux individus leurs droits, leurs responsabilités et les plongent dans un avenir sans horizon, avec le présent comme seule satisfaction. Un présent aux lendemains incertains, un avenir aux perspectives limités. Alors : comment avancer ?

Cette fragilité du lien social est un virus qui se répand à la vitesse à laquelle notre monde se globalise et met en concurrence les hommes. Ces derniers sont donc contraints d'aspirer au meilleur, mais n'en reste pas moins des êtres solidaires. Associations, collectivités, services publics... autant de structures qui s'investissent chacune à leur manière, avec leurs moyens et leurs impératifs, dans l'accompagnement de ces personnes trop riches pour être pauvre, trop pauvres pour être riche. L'éducation, la santé, l'emploi, le logement : des préoccupations qui ne devraient pas, pour des personnes ayant un emploi, susciter de telles inquiétudes.

A l'heure où les discours politiques continuent de prôner la sécurité à tous les étages (des cités), nos gouvernants auraient-ils oublié que l'insécurité la plus dangereuse est celle qui concernera demain tous les citoyens (de la Cité) : la précarité.

Laurent Cabioch

Sommaire

Le fil actu p.2

L'emploi p.2

L'éducation p.2

Le logement p.3

La santé p.3

L'entretien p.4

Le point sur...

Si la précarité a longtemps été considérée comme un phénomène marginal et a souvent été confondue avec l'exclusion ou la grande pauvreté, elle atteint aujourd'hui une réelle ampleur.

Le précaire désigne ce qui est instable, qui n'est pas fait pour durer. Et c'est bien cette dimension d'instabilité qui caractérise le parcours des personnes en situation précaire dans une société où le niveau de vie de la population a augmenté comme jamais auparavant. Les effets de la précarité sont mal connus, mais touchent la vie professionnelle, relationnelle ou encore sociale. Elle entraîne les personnes dans une spirale qui rend l'avenir incertain et difficile. Les individus les plus touchés par ces processus de précarisation sont ceux qui ont une situation sociale fragile : enfants déscolarisés, jeunes non qualifiés, chômeurs de longue durée, jeunes ayant des emplois précaires, mères célibataires...

Tout le monde est concerné

Mais au-delà de ces personnes en difficulté, la précarité concerne tout le monde, ceux qui se sentent menacés par l'évolution de la société. La situation précaire dégrade la vie quotidienne des personnes touchées. On observe par exemple que les gens qui sont sous contrat précaire font le plus d'heures

supplémentaires non payées. La précarité entraîne également des difficultés d'accès au soin, au logement et à la formation. Mesures politiques, contrats précaires, absences d'aides financières, autant de manques qui expliquent les récents faits d'actualité : crises des banlieues, manifestations contre le CPE, crise des retraites. Il existe pourtant des aides en matière de formation, de services à domicile, de santé, d'emploi.

Dans le Trégor...

En Bretagne comme dans les autres régions, c'est dans les pôles urbains que la pauvreté est la plus marquée, avec 16% d'habitants de moins de 65 ans concernés. Parmi les grandes villes bretonnes, Saint-Brieuc et Lorient sont les plus touchées, avec des taux de pauvreté proches de 25%. Mais si l'espace urbain regroupe 75% de la population à bas revenus, il existe aussi une pauvreté rurale, vécue par plus de 80 000 personnes couvertes par la CAF. Ce nombre augmente encore si l'on tient compte, au-delà de l'approche monétaire, des allocataires du minimum vieillesse et du régime agricole. Le Trégor-Goëlo est une zone d'emploi où se côtoient le tourisme, l'agriculture et l'électronique et n'échappe pas au fort développement de la précarité en France ces dernières années.

Nombreuses sont les associations qui se créent pour pallier à cette situation précaire. Mais où on en est-on réellement aujourd'hui ?

Malory Floch



Le fil actu

Une aide financière pour les plus démunis.

Les Caisses d'Épargne, le groupe Banque Populaire et le Crédit mutuel distribueront des « Prêts sociaux » de 3000 à 12000 euros à destination des plus démunis ou des personnes frappées d'un accident de la vie (chômeurs, Rmistes, travailleurs précaires, personnes en voie d'exclusion bancaires...). Les crédits pourront être sollicités en cas de dépannage, pour aider à l'insertion ou pour mener un projet.

Highwave met la clé sous la porte

Highwave Optical, dont le dernier site se trouvait à Lannion, a déposé le bilan le 13 janvier dernier. Le fabricant français de composants optiques pour les télécoms n'a pas réalisé le chiffre d'affaires escompté et soixante-cinq salariés ont été licenciés ; les actionnaires n'ont pas non plus été remboursés. Le président Sylvain Boj a cependant annoncé la mise en place d'une cellule sociale et d'une cellule pour l'emploi.

La maison à 100 000 €

Le 8 décembre 2005, une charte a été signée entre les confédérations territoriales, les fédérations professionnelles du bâtiment et l'État pour développer l'accession sociale à la propriété. Avec 100 000 €, la maison répond à des critères de qualités élevées et des normes de développement durable.

Ty an Holl liquidée : rien n'est perdu pour son action sociale et les salariés

L'association Ty an Holl, acteur majeur de l'insertion professionnelle dans le Trégor Goëlo, a cessé ses activités le vendredi 13 janvier 2006 suite à deux années de redressement judiciaire. Cette liquidation entraîne le licenciement de 160 employés.

Lors du dernier comité d'entreprise qui a eu lieu le mardi 4 janvier, il a été décidé que les derniers fonds de l'organisme seront reversés aux Restos du cœur et ses missions reléguées à ses partenaires (État et Ddass). Une partie de ses compétences sera également confiée à l'Association morbihannaise d'Insertion sociale et professionnelle (AMISEP), qui agira pour le compte de l'État. L'association s'engage à créer rapidement des services et établissements. La gestion du centre d'hébergement et de réinsertion sociale de l'arrondissement de Lannion figurera d'ailleurs parmi ses principales missions. Cette reprise des activités est une aubaine pour les salariés : l'AMISEP a affirmé qu'elle étudierait leur candidature.

L'emploi

Entré en vigueur le 4 août 2005, le Contrat Nouvelle Embauche est un contrat de travail à durée indéterminée qui s'adresse aux entreprises de moins de vingt salariés, soit 98% des entreprises françaises.

Il instaure une période de « consolidation » de deux ans, pendant laquelle l'employeur comme l'employé peuvent mettre fin au contrat sans motiver leur décision. Pour le gouvernement, c'est un moyen d'adapter l'effectif de l'entreprise aux évolutions de sa croissance. Un préavis de licenciement est obligatoire : il varie de deux semaines à trente jours selon l'ancienneté de l'employé. Des indemnités

de licenciements équivalant à 8% des salaires lui sont également versés. Les syndicats le présentent comme un contrat de précarisation des travailleurs. L'employé pouvant perdre son emploi à tout moment pendant la période de consolidation de deux ans, le CNE rend impossible les projets d'avenir (logement, crédits bancaires).

Après six mois d'application, le bilan est modéré. Selon l'IFOP, 29% des entreprises n'auraient pas recruté sans la mise en place du CNE. Lors des quatre premiers mois de son application, environ 200.000 emplois avec le CNE ont été créés.

Charlotte Cailliez

Mise au point sur le CNE



La scolarité

En 2004, 150 000 jeunes sont sortis du système scolaire français sans diplôme. L'école se retrouve donc face à un défi : conduire l'ensemble des jeunes, sans exception, vers une qualification reconnue.

Les élèves sortants du système scolaire sans diplôme ont interrompu leur formation initiale, pour la première fois et pour au moins un an, après une classe de l'enseignement secondaire, et avant l'année d'obtention du diplôme d'un CAP, d'un BEP, ou en deçà. Ils ont pour la plupart connu de grandes difficultés dès l'enseignement primaire. Cependant le risque de connaître cette situation diminue s'ils sont orientés vers une filière professionnelle ou un apprentissage, plus adaptés à leur situation personnelle. Les élèves sortants viennent majoritairement de catégories sociales modestes : 1% des enfants de cadres quittent le système scolaire sans qualification, soit treize points de moins que les enfants d'ouvriers. Les décrochages scolaires sont moins fréquents lorsque le jeune a des personnes diplômées dans son entourage. Après une déscolarisation, le risque d'exclusion est important. Dans une

Sortis du système...



société qui tend à l'accumulation des diplômes et où les exigences du marché du travail sont aujourd'hui plus strictes, il devient difficile pour les personnes sans diplôme de trouver un emploi. Parmi les jeunes qui sont entrés dans la vie active sans qualification en 1998, un quart était au chômage trois ans plus tard et la moitié de ceux qui avait un emploi occupait un poste à durée déterminée.

Marjorie Gourmelon

3 questions à...

...une assistante sociale d'un lycée du Trégor pour comprendre les mesures qui sont prises pour prévenir cette situation.

Avez-vous déjà connu des situations de jeunes qui sont sortis du système scolaire sans diplôme ?

Des jeunes qui décrochent ? Oui, oui, ça arrive régulièrement. Ici, on a une réunion de concertation tous les mois pour essayer de prévenir le décrochage scolaire, proposer un accompagnement en fonction de signes d'alertes comme l'absentéisme. Lors de ces réunions, le personnel éducatif se répartit les tâches, avec d'autres organismes comme la Mission générale d'insertion.

Quels sont les facteurs qui font qu'un jeune décroche ?

Cela peut venir d'un mauvais choix du cursus, des études qui ne plaisent pas, le sentiment d'être perdu, de ne plus savoir ce que l'on veut. Ce n'est

pas la situation la plus difficile car il y a toujours la possibilité de trouver une autre formation qui pourrait plaire aux jeunes. Ceux qui décrochent et se retrouvent dans la nature, ce sont les jeunes qui cumulent plusieurs difficultés. Leur vie est trop compliquée. Ils n'arrivent plus à être dans un système classique où il faut travailler, faire ses devoirs.

Quelles sont les solutions proposées ?

Ce qui est important, c'est que le jeune soit entendu dans ses difficultés, qu'il soit aidé. Il faut qu'il puisse se poser à un endroit, faire le point et ensuite chercher des solutions. L'écoute est la première étape. Ensuite je travaille en lien avec des partenaires pour trouver l'accompagnement qui lui conviendra le mieux. Si c'est un problème de santé, c'est l'infirmière qui va le prendre en charge. Si c'est une question d'orientation ce sera le conseiller d'orientation. Si c'est un jeune qui a besoin d'un accompagnement plus personnalisé par rapport à son projet, ce sera la Mission générale d'insertion.

En Bretagne, la surmortalité prématurée due à l'alcoolisme est toujours présente, même si elle tend à diminuer. Et le pays du Trégor Goëlo n'est pas épargné.

Le Trégor Goëlo est confronté à des addictions sévères, particulièrement l'alcoolisme avec un indice comparatif de mortalité allant de 164 à 204, pour un indice moyen breton de 100. Ce phénomène touche surtout les hommes. En dehors de l'aspect historico-géographique, il existe une dimension psychopathologique, marquée par un taux de suicide parmi les plus élevés de Bretagne.

Avis de spécialiste

Monsieur LE GUERN, médecin psychiatre, dirige le Centre de Cure Ambulatoire (CCAA) du Trégor Goëlo. Ce centre est un lieu d'accueil, d'écoute, de soins, d'orientation, d'accompagnement pour toutes les personnes confrontées au problème de l'alcool ou pour leur entourage. Géré par le Centre Hospitalier de Lannion en partenariat avec le CHS de Bégard, le CCAA a accueilli plus de 600 personnes en 2004. Selon le docteur Le Guern, la dépendance à l'alcool affecte autant les personnes vivant en milieu rural que les citadins ou les jeunes. Dans certains recoins de l'arrière-pays, la consommation est ancrée dans la tradition rurale, plus masculine et traditionnelle. L'alcool devient alors synonyme de convivialité, sociabilité, comme l'explique le docteur Le Guern « *Des gens qui ont bu trop, trop longtemps, trop souvent, qui ne conçoivent pas un apéritif sans une bouteille de vin, de cidre.* » La population citadine est également

Précarité et alcoolisme

touchée par l'alcoolisme où l'alcool est très souvent mêlée aux pots d'entreprise et aux soirées. Enfin, ce phénomène touche les



jeunes et les adolescents, autant les garçons que les filles, qui boivent abondamment en consommant d'autres drogues. Et lorsque d'autres produits nocifs entrent en jeu, l'hyper sensibilisation à l'alcool est particulièrement rapide. Cela est d'autant plus inquiétant car plus la consommation est précoce, plus le cerveau s'habitue à la drogue ; plus un cerveau est jeune, plus le risque de dépendance est important.

Quel buveur êtes-vous ?

La nature de l'alcoolisation est difficile à définir, et la frontière entre alcool-dépendants, buveurs excessifs et buveurs occasionnels n'est pas évidente à délimiter. L'addiction d'un patient va dépendre de son histoire. Un environnement, une culture familiale où l'alcool est très présent l'influencera. Mais la dépression, le sentiment de solitude, l'anxiété peuvent aussi entraîner une descente aux enfers.

Les conséquences de l'intoxication sont donc nombreuses, et peuvent être sociales (divorce, licenciement, perte de logement), juridiques (annulation du permis de conduire...) ou somatiques. Tous les alcool-dépendants ne sont pas forcément touchés par la précarité. En effet, seules 6 personnes sur 120 ont un logement précaire. Les trois quarts des patients du CCAA ont un travail et un logement, un quart d'entre eux touchent des prestations sociales et 10 % sont au chômage.

Pris dans l'engrenage

Le docteur Le Guern observe qu'en quelques mois, tout peut être perdu : emploi, famille, logement. La situation sociale de ces patients doit être assainie, éclaircie pour qu'ils ne retombent pas dans la dépendance. Il faut savoir que les causes de la précarisation ne sont pas seulement pécuniaires. Une personne qui n'a plus de soutien psychologique, qui est rejetée par tous ses proches sera d'autant plus fragile. 3 centres de cure ambulatoire en alcoologie existent au sein du pays du Trégor Goëlo et proposent un accompagnement dans ce territoire encore fortement touché par les addictions « fléaux sociaux » comme l'alcool, le tabac et autres drogues (illicites).

Marie-Morgane Donval

Mortalité en Bretagne, des résultats préoccupants

L'enquête réalisée entre 1997 et 2001 par l'Observatoire régional de la santé a révélé un taux de mortalité prématurée chez les hommes bretons supérieur à la moyenne nationale. Les chiffres du Trégor Goëlo et du Centre-ouest Bretagne dévoilent un taux de 139 par rapport à l'indice de moyenne nationale (100) pour les morts violentes, cancers, suicides et accidents. Les comportements addictifs (tabac, alcool) de certaines populations et un contexte socio-professionnel difficile seraient les causes de ce fléau. Le directeur de l'observatoire, Alain Tréhony, rappelle la nécessité de renforcer les dispositifs de prévention et le dépistage dans ces régions pour mettre un terme à ce phénomène.

Coralie Brout



Le logement

Témoignage : de la maison à la rue

Passer d'une belle maison à des centres d'hébergement, des squats et finalement arriver à la rue, c'est le parcours que traversent beaucoup de personnes. La précarité touche de plus en plus de gens, elle peut surgir à tout moment. C'est l'exemple de Catherine qui a accepté de témoigner.

« J'habitais à Lamballe, j'avais un mari, je travaillais et gagnais bien ma vie. Mais il y a environ trois ans, tout a basculé lorsque le propriétaire a voulu vendre la maison.

C'est à ce moment qu'a commencé la « descente ». Il fallait que l'on parte. Je travaillais en intérim, j'ai dû demander ma démission, ce qui fait que je n'ai pas eu le droit au chômage.

Nous avons des problèmes de voiture, mon mari était au chômage, personne ne voulait de nous ailleurs.

Le maire de Lamballe nous a trouvé un logement à Plédran, à trois kilomètres de la ville, mais il n'y avait pas de travail et nous n'avions plus de voiture. Ça a été la dégringolade.

« ça a été la dégringolade »

Je suis arrivée dans des squats à Saint-Brieuc et j'ai eu des problèmes avec l'alcool. Mais je ne veux pas y retourner. Maintenant ça va, j'ai arrêté. Il y a un an et demi, des éducateurs des rues m'ont emmenée à Lannion. J'ai été hébergée grâce à l'association St Vincent de Paul et chez Madame Joubert (une dame qui accueille les gens sans domicile). Cela fait maintenant un mois et demi que je suis à la rue.

Aujourd'hui, j'ai beaucoup de mal à voir une assistante sociale,

elles sont malades, en stage ou en vacances. Et pas de remplaçante ! Je n'arrive pas à avoir de rendez-vous et dois attendre. J'ai fait une demande de COTOREP car j'ai des problèmes de dos et de mains. Seulement, il faut attendre trois à quatre mois et passer une expertise à Saint-Brieuc. Mais ce n'est pas cela qui va changer les choses, j'ai vu des gens travailler et être à la rue. Ce qui me manque, c'est un logement.»

Propos recueillis par
Natacha Zaitchik

L'association *Solidarité Paysanne*, autrefois appelée « Association des agriculteurs en difficulté financière » est née en 1987 de l'initiative de trois amis agriculteurs. Le but de cette association est double : relever à la fois l'agriculteur et son exploitation. Henri Renaud, retraité agricole, nous parle de son expérience de bénévole au sein de l'association.

Sur Le Fil : Quel est la principale cause de la précarité ?

Henri Renaud : Les problèmes d'endettement sont très présents. Selon le centre de gestion, plus de 30% des agriculteurs des Côtes d'Armor sont à plus de 100% de taux d'endettement. Au départ, les gens étaient complètement dépourvus par rapport à leurs créanciers (banques, coopératives et autres organismes agricoles) et face aux personnes très qualifiées de ces services, les agriculteurs ne pouvaient rien. Aujourd'hui avec l'association, on a essayé de se mettre à leur niveau.

SLF : Comment se traduisent ces difficultés financières pour l'agriculteur ?

HR : cet endettement les met dans une situation de dépendance. L'agriculteur est obligé d'aller se prosterner devant les directeurs des coopératives, des banques ou de la mutualité sociale pour trouver un peu d'argent. On s'aperçoit aussi qu'une personne dans le couple est obligée de travailler à l'extérieur pour assurer un salaire et faire vivre la famille. Les agriculteurs n'ont pas forcément les moyens de se faire entendre sur un minimum vital, c'est pourquoi ils doivent faire appel à Solidarité Paysanne. On peut trouver des solutions. Il ne faut pas qu'ils restent seuls. Ces personnes ont une fierté, font tout pour s'en sortir et le fait de conjuguer les difficultés financières a déjà conduit des agriculteurs au suicide.



SLF : Quel secteur de l'agriculture est le plus touché par la précarité ?

HR : La production laitière car elle n'est pas encore intégrée par les organisations économiques, contrairement à la volaille ou à la viande. Ce secteur souffre des mises aux normes qui nécessite des investissements lourds. Les autres s'arrangent de plus en plus entre eux et avec leurs créanciers.



SLF : Y'a-t-il d'autres organismes qui peuvent venir en aide aux agriculteurs ?

HR : Oui, il y a les services officiels comme la Chambre d'Agriculture, mais aussi les techniciens et les conseillers de gestion. Cependant, la particularité de l'association est qu'elle est basée sur des administrateurs qui ont été eux-mêmes agriculteurs en difficulté et qui donc connaissent bien ces situations. On aborde le problème d'une manière différente. On forme des binômes entre un technicien de l'association qui a une formation lui permettant d'analyser les problèmes économiques et un administrateur qui a une approche plus humaine. Si l'affaire est viable, on fixe des conditions : soit on va étaler les emprunts, soit on va améliorer les résultats techniques en faisant suivre l'exploitation par le technicien. On a d'ailleurs la chance en Côtes d'Armor d'avoir un conciliateur judiciaire qui permet d'éviter le redressement et qui est un excellent médiateur.

SLF : Avez-vous cependant connu des échecs ?

HR : Si les années précédentes, on a réussi à redresser 80% des situations financières, on est forcé de constater que l'on a de plus en plus de difficultés à maintenir le cap. Les choses évoluent et les situations se sont énormément détériorées. Aujourd'hui, notre pouvoir d'étaler les dettes et nos solutions techniques arrivent à saturation. Beaucoup d'exploitations ne sont plus redevables, c'est pourquoi certains décident d'arrêter parce qu'ils en ont « plein les bottes » ! Et pas que des anciens ! Quand l'agriculteur vend, il n'est pas en position de force et il y a tout un travail à faire pour défendre la personne et éviter la saisie de sa maison.

SLF : Les reconversions sont-elles totales ?

HR : Certains repartent vers une formation, d'autres travaillent dans des organismes agricoles. En général, leur expérience d'agriculteur leur sert beaucoup même si beaucoup gardent ce souvenir comme une parenthèse noire dans leur vie.

SLF : La mondialisation est-elle une cause de l'appauvrissement des agriculteurs ?

Le secteur agricole est très exposé aux problèmes mondiaux. Pour être compétitifs, les agriculteurs ont travaillé énormément, à tel point qu'aujourd'hui ils produisent trop. Certains ont basé leur développement essentiellement sur l'export, notamment la Bretagne qui est en situation de dépendance pour produire et vendre ses produits. Pourtant, produire pour le marché mondial ne marche pas : les gens ne sont plus solvables et les prix mondiaux très bas. Plus on va produire pour l'export, plus on va être dépendant et endetté. À tel point que le prix mondial n'arrive plus à couvrir le prix de revient de la production. Les perspectives sont inquiétantes dans tous les secteurs. De plus, avec les mises aux normes européennes, les prix deviennent de moins en moins compressibles.

SLF : La Politique Agricole Commune a donc un rôle indispensable pour la sauvegarde de l'agriculture française ?

Oui, c'est vrai. Cela dit, il faut s'interroger sur ce prix mondial et sur la manière dont il est établi. C'est un marché de surplus qui ne reflète pas du tout la réalité des coûts de production. Je pense d'ailleurs que beaucoup de producteurs préféreraient ne pas avoir de subventions et avoir un prix qui soit correct, fixe et rémunérateur.

Propos recueillis par
Alexandre Girard & Malory Floch